

## **GT N°1 : Orientation et formation** **Formation continue**

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Inciter à la formation, sécuriser le temps de formation

Inciter fiscalement ou avec aides, faciliter le remplacement des exploitants et des salaires sont les deux leviers pour développer la formation des actifs agricoles :

- Développer les mesures incitatives pour favoriser les départs en formation des salariés des entreprises agricoles (exemple : financement de la formation, du salaire, des frais de déplacement ...).
- Promouvoir les dispositifs de formation avec les partenaires pour favoriser l'accès à la formation auprès des salariés agricoles et leurs structures représentantes.
- Inciter les employeurs à former les salariés à la sécurité et risques professionnels
- Généraliser les entretiens professionnels pour développer la formation
- Créer des dispositifs incitatifs à la création de Groupement d'employeurs pour faciliter la formation (participe à la reprise de ferme par les salariés)
- Appliquer le crédit d'impôt formation aux entreprises, qui s'applique aux dirigeants des PME et TPE soit [(40 h x le taux horaire du smic) x2] aux formations des salariés.
- Rendre accessible le service de remplacement aux employeurs pour remplacer leurs salariés lors d'absence pour formation, en bénéficiant des mêmes règles applicables aux exploitants adhérents au groupement d'employeurs à vocation de remplacement.

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation**
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

L'emploi dans les exploitations agricole en Région Centre-Val de Loire, c'est environ 13000 salariés agricoles dont plus de 9000 permanents pour un ETP de 7600 emplois (source recensement agricole 2020).

Les entreprises agricoles ont recours de plus en plus à la main d'œuvre salariée compte tenu de la taille grandissante des exploitations générant une augmentation de la charge de travail alors que la main d'œuvre familiale diminue.

La formation continue des salariés est fondamentale pour les entreprises agricoles car elle permet d'une part, d'intégrer de nouvelles compétences dans l'organisation, la technique, pour produire tout en répondant aux enjeux du changement climatique, de la souveraineté alimentaire et plus généralement aux attentes sociétales. D'autre part cette formation continue des salariés agricoles permet de revaloriser ces métiers et en améliore l'attractivité.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Accompagner les besoins de montée en compétences des salariés des exploitations, répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée des entreprises agricoles et sécuriser les postes de salariés pour pérenniser les emplois dans les territoires et les filières de la région Centre-Val de Loire

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter**
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter**
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action : faire évoluer les règles de financement OCAPIAT**

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

OCAPIAT – MSA – Conseil Régional

Avez-vous des commentaires ?